

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE**

Séance du 05 Avril 2023

**Commune de
PAULHAN**

N° 2023/04/04

Date de la convocation	29/03/ 2023
	<u>Votes : 26</u>
Présents : 20	Pour : 22
Absents : 01	Contre : 04
Représentés : 06	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix-huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, GUERIN Grégory, BOUISSON Mylène, JAURION Léon, LABORDA Véronique, LAMBERT Véronique, BIROUSTE Pascal, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel, RODES Magali, DJUROVIC Aleksandra, HEREDIA Fabienne, NOUGOUM Mohamed.

Etait Absent : Mr JAM Thierry.

Procurations : - Mme GASC Carine à Mme BOUISSON Mylène
- Mr GASC Georges à Mr VALERO Claude
- Mme AMMARI Hanane à Mr LAMBERT Marcel
- Mr SEBASTIAN David à Mme LABORDA Véronique
- Mr ROIG José à Mme DJUROVIC Aleksandra
- Mr GARIN-MICHAUD Gérard à Mr NOUGOUM Mohamed

Objet : Vote du budget primitif communal 2023

Monsieur le Maire présente les données financières du budget primitif 2023 de la commune aux membres de l'assemblée :

Fonctionnement	Dépenses	4 217 404 €
	Recettes	4 217 404 €
Investissement	Dépenses	2 596 127 €
	Recettes	2 596 127 €

Il rappelle que le débat d'orientation budgétaire a été acté en séance du 13 Février 2023 et que la commission des Finances s'est réunie les 16 et 27 mars 2023.

Après avoir entendu l'exposé de son Président,

Le Conseil Municipal, par 22 voix Pour, 4 voix Contre,

- Adopte la section de fonctionnement du budget primitif 2023 de la commune,
- Adopte la section d'investissement du budget primitif 2023 de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Mise en ligne le :

Transmis au représentant de l'Etat le :